

Maison de Jeannette

51 rue de la Garousserie - Les Granges
17400 Saint Jean d'Angély
06 56 71 44 74 - 05 46 32 03 20
charente-maritime@maisons-paysannes.org
(ouvert les mercredi après-midi).



L'écho de la Maison de Jeannette

Journal de la délégation 17
N° 4 - décembre 2017

NECROLOGIE

Fin novembre dernier, Jean-Claude Sicaud, ancien maçon et administrateur à MPF 17 nous a quittés.

Depuis des années Jean-Claude a parcouru la Charente-Maritime avec Mme Fortin pour dispenser ses précieux conseils de restauration à bon nombre de nos adhérents, afin de remettre en état leurs belles maisons charentaises dans les règles de l'art.

Nous gardons de lui un souvenir de bonne camaraderie avec un trait d'humour, et transmettons toute notre amitié à son épouse Bernadette ainsi qu'à sa grande famille.

Jean-Claude nous manque et son absence crée un vide lors de nos réunions.

M. Jean-Claude Sicaud,

Notre ami, notre conseiller, notre artisan maçon qui faisait des visites conseils qui animait des travaux pratiques, qui aimait les maisons saintongeaises nous a quittés fin novembre 2017.

MPF a assisté aux obsèques et a pu apprécier la nombreuse famille « avec » 15 petits enfants dont beaucoup de « drôles », le nom est pas près de se « perde » !

Nous garderons le souvenir de bons moments passés « avec » sa femme à la Maison de Jeannette à déguster les bons petits plats !

Jacqueline Fortin

CALENDRIER 2018

Maison de Jeannette :

CA : 09 avril, 04 juin, 24 septembre, 12 novembre.

M. Pierre Fortin nous a quittés brutalement le 8 décembre 2017.

M. Fortin, était professeur de physique, il a exercé son métier principalement au lycée de Saint Jean D'Angély, où il était très apprécié de ses élèves.

Parallèlement à son activité professionnelle, davantage depuis sa retraite, il a œuvré activement dans différentes associations.

Aux côtés de son épouse Jacqueline, notre ancienne présidente, il a donné beaucoup de son temps et de son savoir à Maisons Paysannes de Charente-Maritime. Redoutable en relecture, tous nos textes passaient par son œil avisé, et aucune faute ne pouvait lui échapper.

Son absence va laisser un vide parmi nous.

Nous assurons à Jacqueline toute notre amitié et notre soutien.

CALENDRIER 2018

Sorties :

- 25 février : AG à Archingeay.
- 22 avril : Romegoux et La Vallée.
- 24 juin : Ardillères et Muron.
- 14 octobre : Pigeonniers Vallée de l'Antenne.

Stands :

- 05 au 10 février : Salon du patrimoine à Cognac.
- Fin avril/début mai : Floralia à St Jean d'Angély
- mai : Foire aux pirois à Blanzac lès Matha.
- 16 et 17 juin : Journées du Patrimoine de Pays.
- 29 et 30 juin : Fil en fête à St Jean d'Angély.
- 1^{er} septembre : Forum des associations à St Jean d'Y.

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS

Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69

Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

UNE ACTION CONCRÈTE

POUR RESTAURER, ENTREtenir

ET PROTÉGER NOS MAISONS

ET NOS PAYSAGES RURAUX

PROMENADE du 1er octobre 2017 à St Martin d'Ary - La Genétouze.

C'est à la ferme équestre du Taillan que nous avons rendez-vous à 9h30. Après un accueil convivial par les propriétaires, autour d'un café et de gâteaux de pays, bienvenus étant donné la fraîcheur du temps, M. Valleys nous décrit l'histoire du domaine dont l'ancien nom était « l'hostel des Taillands ». Acquis par ses parents, il y a 65 ans, la ferme équestre est née en 1989 et fonctionne avec une trentaine de chevaux.

Une fois le covoiturage mis en place, nous partons vers le vieux bourg de St Martin d'Ary. Nous voyons, tout d'abord, l'église romane du XI^e siècle dont la façade est classée à l'inventaire du patrimoine. Nous observons, tout près, une maison ancienne et une maison typique achetée par la commune. Nous nous approchons du bief du Lary qui alimentait le moulin contigu. Nous apprenons que nous sommes sur le GR 360 qui fait le tour du département. Nous voyons de nombreux bananiers qui résistent grâce au microclimat dû à la source et à l'absence de gelées.

Dans la région, le kaolin est exploité dans des carrières à ciel ouvert par les ouvriers de l'usine AGS près de laquelle nous passons. On y fabrique la chamotte, produit réfractaire. L'argile blanche intervient dans la composition de médicaments et produits cosmétiques.

Nous nous rendons ensuite au moulin de la Sourde (soudret : eau qui jaillit de la terre). C'était une ruine ainsi que la maison du meunier. Ses nouveaux propriétaires le restaurent depuis 10 ans. Un bief de 400 m l'alimente et sa roue horizontale à godets (roudets) peut tourner en entraînant la meule qui écrase le grain qui donne la farine. Le ruisseau continue à couler entre les berges fleuries par Mme Bernard.

Nous revenons à la ferme équestre pour prendre le repas ou pique-niquer dans une salle confortable.



Domaine du Taillan



Eglise de Saint martin d'Ary



Moulin de La Sourde

Nous repartons avec notre guide, M. Eric Gaillard, vers le dolmen de « la pierre folle », situé sur une propriété privée. Erigé il y a 4500 ans, un des blocs qui le recouvre pèse environ 30 tonnes. Nous posons pour la photo de groupe devant cet impressionnant témoignage du passé.

Nous nous rendons à Martron pour voir l'église du XII^e siècle dont les murs extérieurs ont été crépis grâce à un chantier international de jeunes. Sa façade, surmontée d'un beau campanile, est percée d'une porte à une seule voussure en plein cintre. Nous allons voir un puits artésien découvert lors d'un forage pour rechercher le kaolin. L'eau coulant en permanence dans un bassin est dirigée vers un robinet, en bord de route, où les passants peuvent se servir. En face, une belle maison dont la façade est ornée de denticules, d'une frise originale et de pilastres au sommet à décor ionique attend un acheteur.



Dolmen de La Pierre Folle



Eglise de Martron



Maison à Martron

Nous passons devant le circuit automobile de Haute-Saintonge (dédié à JP Beltoise) et longeons un champ « planté » d'innombrables panneaux solaires. Nous arrivons à La Cabanne, village de M. Eric Gaillard et de sa famille. Son frère a remis en valeur une ancienne ferme. Les crépis de façade sont réalisés, en partie, en chaux aérienne, les portails en pin douglas remis à neuf ont des dispositifs d'aération harmonieux. Nous entrons dans une maison de vacances, à l'agencement original puisqu'occupée, il y a quelques étés encore, par une artiste. M. Gaillard nous emmène chez lui et nous découvrons une façade à colombages qu'il a entièrement rebâtie. En face de sa maison, on est ébloui par une superbe grange à 5 ouvertures de tailles différentes en anse de panier.

Nous allons voir l'église en grison de La Genétouze au clocher rectangulaire soutenu par 4 contreforts et à la façade sobre à 3 voussures.

Notre journée se termine à la belle propriété du Touret. Les propriétaires Mme et M. Marquis ont acquis cette demeure spacieuse des XVII^e et XX^e siècles pour en faire une exploitation agricole, puis se sont tournés vers l'élevage et la culture des endives. C'est maintenant « la colline de Touret » qui reçoit des touristes en chambres et tables d'hôtes. Mme et M. Marquis nous font visiter leur maison traditionnelle à l'inspiration charentaise et périgourdine avant de nous offrir le goûter.

La pluie fine nous a accompagnés tout au long de la journée mais les visites intéressantes nous ont fait oublier le temps de saison.



La Cabanne



Eglise de La Genétouze



Domaine du Touret

Nous remercions M. et Mme Valleys, la famille Bernard, M. et Mme Marquis ainsi que Eric Gaillard et sa famille de nous avoir permis de passer une très agréable journée.

Les photos sont de R Bernet et C et S Conort.

POUVOIR

Je soussigné,

Demeurant à

Donne pouvoir de me représenter et de voter pour moi à l'A.G. du 25 février 2018

A.....le.....

« Bon pour pouvoir » écrit à la main et signature.

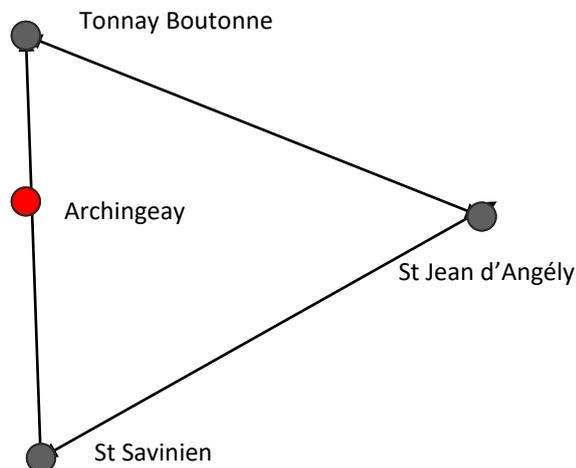
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Délégation de Charente-Maritime

ASSEMBLEE GENERALE

Convocation

Dimanche 25 février 2018

17380 ARCHINGEAY



10 h 00 : Rendez-vous chez Mme Jacques, 16 Rue de la Sablière - 17380 ARCHINGEAY.

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2017.
- Rapport moral, d'activité et financier de 2017.
- Projets 2018 : calendrier, animations, activités, questions diverses.
- Rapport sur les associations régionale et nationale.
- Répartition du travail de la section.
- Renouvellement du tiers sortant des membres du CA
(4 sièges sont à pourvoir, que les nouveaux candidats se fassent connaître dès que possible).

12 h 00 : Pot de l'amitié

13 h 00 : Déjeuner en commun au restaurant « L'auberge de l'étain » à Lussant (17430).
Prix du repas : 25 euros par personne.

15 h 00 : Visite par les propriétaires des extérieurs du château de « Bois Charmant » 17380 Les Nouillers.
Cours intérieures, pigeonnier.

Renouvellement : Ne pas oublier de renouveler votre adhésion 2018, si ce n'est déjà fait.

Venez nombreux . Veuillez remplir le verso du bulletin ci-dessous si vous ne pouvez pas assister à l'AG, et faites-nous connaître vos remarques, vos idées, vos suggestions.

Faites connaître l'association, venez avec un nouvel adhérent.

La Présidente
Nathalie Lambert

BULLETIN-RÉPONSE

Mme, Melle, M..... Tél :.....
Demeurant à Courriel.....
- Quels sont vos besoins personnels, stages, conseils ?.....
.....
- Assistera à l' A.G. du 25 février 2018 OUI NON
- Participera au repas en commun OUI NON

Ci-joint un chèque de : 25.00 € X = € libellé à l'ordre de M.P.F. 17, à envoyer à :
Pierrette Meunier - 30 rue des Sèpes - Villeneuve - 17400 Mazeray. Tél : 05 46 59 17 20
Tél : 06 56 71 44 74 - Courriel : charente-maritime@maisons-paysannes.org

Réponse impérative avant le 17 février 2018.